

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE SOLIDARITÉ PYRÉNÉES DU 1^{er} JUIN 2023

Etaient présents :

Les membres de l'association, également membres du Conseil d'Administration

Monsieur René BONNEAU	Président (Pouvoir de Mrs J. DUBOIS et J. PAGES)
Madame Angèle ALQUIER	Vice-Secrétaire (Pouvoir de Madame MAILLE)
Monsieur Daniel BLANCHET	Administrateur (Pouvoir de Monsieur MAUREIL)
Monsieur Marc BASSET	Administrateur (Pouvoir de Monsieur MERCADIÉ)
Madame Rosette BELTRAN	Administratrice (Pouvoir de Monsieur ROUQUIÉ)
Monsieur Philippe DE VINZELLES	Administrateur (Pouvoir de Monsieur FIGUERAS)
Monsieur Bernard RAYNIERE	Administrateur (Pouvoir de Monsieur GOUSSÉ)
Monsieur André SAHONET	Administrateur (Pouvoir de Madame BILLES)
Monsieur René SAINT-GERMES	Administrateur (Pouvoir de Madame CIVIL)

Les invités

Madame Toussainte CALABRESE	Vice-Présidente CD 66 - Présidente de l'ADIL 66
Madame Fanny BRUNET	Directrice de l'ADIL
Monsieur Gilles TRILLES	Responsable Service Logement – CD 66
Monsieur Jean-René PALMADE	Commissaire Aux Comptes
Monsieur Aurélien TORREILLES	Stagiaire ADIL 66

Les salariés

Monsieur Laurent CAVAILHES-ROUX	Directeur Général
Madame Anne-Marie GAILLARDE	Assistante de Direction
Madame Sophie CORDIER	Déléguée du Personnel – Solidarité Pyrénées
Madame Dany FOURMENT	Directrice – Pôle Hébergement
Madame Sophie LAUZIER	Cheffe de service – Pôle Logement
Monsieur Philippe MANOUSSI	Chef de service – Table de Cana
Madame Cécile PONT	Cheffe de service – Pôles résidences sociales
Monsieur Robert ROCHARD	Comptable

Etaient excusés

Monsieur Rodrigue FURCY	Préfet des Pyrénées-Orientales
Madame Hermeline MALHERBE	Présidente du Conseil Départemental
Monsieur Éric DOAT	Directeur Départemental DDETS 66
Monsieur Patrick CHASSIGNET	Responsable de secteur Fondation Abbé Pierre
Madame Marjorie MIRALLES	Responsable Service Marché du Travail - DDETS
Monsieur Jacques DUBOIS	Vice-Président (Pouvoir donné à Mr BONNEAU)
Madame Cathy BILLES	Administratrice (Pouvoir donné à Monsieur SAHONET)
Madame Rolande CIVIL	Administratrice (Pouvoir donné à Mr SAINT-GERMES)

Monsieur François FIGUERAS
Monsieur Pierre GOUSSÉ
Madame Christine MAILLE
Monsieur Philippe MAUREIL
Monsieur Michel MERCADIÉ
Monsieur Jacques PAGES
Monsieur Guy ROUQUIÉ

Administrateur (Pouvoir donné à Mr DE VINZELLE)
Vice-Trésorier (Pouvoir donné à Mr RAYNIERE)
Secrétaire du Bureau (Pouvoir donné à Mme ALQUIER)
Trésorier (Pouvoir donné à Mr BLANCHET)
Administrateur (Pouvoir donné à Mr BASSET)
Administrateur (Pouvoir donné à Mr BONNEAU)
Administrateur (Pouvoir donné à Mme BELTRAN)

Les Membres de l'association Solidarité Pyrénées se sont réunis le 1^{er} juin 2023 à 14 h 30 au siège de la Table de Cana : 11, rue du Grenache à COLLIOURE, sur convocation du Président Monsieur René BONNEAU, afin de délibérer de l'ordre du jour suivant :

- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 2022,
- Présentation du rapport moral du Président pour l'année 2022,
- Présentation du rapport d'activité de l'année 2022 par le Directeur Général,
- Présentation des rapports financiers 2022 par le Trésorier,
- Rapports du Commissaire Aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels 2022 et affectation du résultat,
- Quitus aux Administrateurs,
- Renouvellement des mandats de Membres du Conseil d'Administration pour Madame Cathy BILLES et Messieurs François FIGUERAS – Michel MERCADIÉ – Bernard RAYNIERE – Guy ROUQUIÉ et René SAINT-GERMES,
- Élection de Monsieur André SAHONET comme nouvel Administrateur,
- Questions diverses.

Après vérification du quorum, l'Assemblée Générale est déclarée ouverte.

- Le quorum est atteint,
- Tous les documents prescrits par la loi ont été tenus à la disposition des Membres 15 jours avant la date de l'Assemblée Générale au secrétariat : rapports, comptes annuels, rapports du Commissaire Aux Comptes, texte des projets de résolutions, statuts.

Monsieur Jean-René PALMADE, Commissaire Aux Comptes, régulièrement convoqué, assiste à l'Assemblée Générale.

Le Président nomme deux assesseurs : Madame Angèle ALQUIER et Monsieur Daniel BLANCHET.

Le Président nomme une secrétaire de séance : Madame Anne-Marie Gaillarde, Assistante de Direction de l'association.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par toutes les personnes présentes et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 16 JUIN 2022
Présenté par Monsieur René BONNEAU – Président**

Le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 2022 a fait l'objet d'une communication préalable à l'ensemble des Administrateurs.

Les Administrateurs approuvent à l'unanimité le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 16 juin 2022.

**LE RAPPORT MORAL
Présenté par Monsieur René BONNEAU – Président**

Que de chemin parcouru depuis 2013 où Laurent et moi prenions les rênes de l'association Solidarité 66. De réunions en réunions, de consultations en consultations, nous avons défini un plan de bataille simple mais difficile à atteindre : « apporter une réponse fiable aux différentes populations en difficulté et à toute personne dans la misère ».

A partir de là, la voie était tracée. A ce jour, elle nous mène de L'Hospitalet-près-l'Andorre à Caudiès-de-Fenouillèdes en passant par les différentes villes et villages du département.

Pour en arriver là, nous avons besoin de nous structurer davantage et nous sommes arrivés à la conclusion qu'il fallait mettre en place des responsables par secteur. Cela est désormais établi et permet d'assurer la sécurité et la qualité du travail.

Je pense que notre association apporte aujourd'hui un réel service à la population des Pyrénées-Orientales. Nous sommes d'ailleurs toujours sollicités et présents en cas de problème. Nous avons répondu à la demande des Pouvoirs Publics concernant l'accueil des Ukrainiens afin de mettre en place, avec d'autres institutions, un accueil de qualité avec un suivi global de nos équipes spécialisées.

Actuellement, nous sommes aussi présents en dehors de nos activités de base dans des nouveaux secteurs : la formation, la petite enfance, le handicap et l'accueil des familles de détenus du centre pénitentiaire de Perpignan.

Notre association a fait sa place dans le secteur qui est le nôtre et qui est guidé par la parole de l'Abbé Pierre : « *Personne, quel que soit son handicap, son âge, sa situation ne doit être laissé au bord de la route* ».

Pour parvenir à cet objectif, il est évident qu'un des points essentiels est la formation du personnel car il est le moteur de l'association. Tout le monde sait que c'est mon dada ! Nous avons mis les moyens et nous avons réussi avec des formations spécifiques et de qualité.

Nos projets de construction : ils sont tous en cours de réalisation, je vais vous les nommer, non sans vous dire les efforts considérables qu'ils ont nécessité et nécessitent encore : une pension de famille à Saint-Laurent de la Salanque et une à Vernet-les-Bains - Construction du siège de la Table de Cana à Estagel – Construction du siège de solidarité Pyrénées et de Tremplin Pour l'Emploi à Torreilles) et un projet de scierie à Caudiès-de-Fenouillèdes.

Je ressens une immense satisfaction devant les résultats obtenus qui ne sont pas le fait du hasard mais bien le résultat de notre travail et de l'engagement de toute une équipe.

Merci donc à toutes les personnes qui nous soutiennent : les Autorités de Contrôle et de Tarification, les Administrateurs qui, pour la plupart, ont une grande expérience des milieux associatifs et économiques, les bénévoles et l'ensemble du personnel.

Il me semble avoir oublié quelqu'un et je le dis comme je le pense « sans toi Laurent, cette association ne serait pas ce qu'elle est » ! Je te remercie pour ton engagement et tes compétences.

Merci à tous.

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Présenté par Monsieur Laurent CAVAILHES-ROUX – Directeur Général

Monsieur CAVAILHES-ROUX présente l'association, riche de ses nouveaux services et partenariats.

Le rapport d'activité 2022 est voté à l'unanimité.

LE RAPPORT FINANCIER 2022

Présenté par Monsieur Daniel BLANCHET – Administrateur

Le Bureau de l'association Solidarité Pyrénées est heureux de vous présenter ses comptes pour l'exercice 2022, conformément aux dispositions des statuts.

Le rapport financier évoque successivement :

- Les faits marquants de l'exercice,
- Le bilan comptable de l'année 2022,
- Le compte de résultat de l'année 2022,
- Un aperçu des ressources et des dépenses de l'année,
- Les événements postérieurs à la clôture,
- Les perspectives d'avenir.

A la suite de cet exposé, nous soumettrons le bilan à l'approbation de l'Assemblée Générale.

1- Faits marquants de l'exercice

- Refonte du Projet Associatif, présenté et validé lors du Conseil d'Administration du 8 décembre 2021, ainsi que des statuts et règlement intérieur de l'association validés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 juin 2022.

- Fusion-absorption avec l'association Mireille BONNET le 1^{er} juillet 2022.
- Récupération de la gestion de la Maison des Cimes à l'Hospitalet-près-l'Andorre au 1^{er} juillet 2022. 6 logements d'urgence dédiés à la protection des femmes avec enfants victimes de violence.
- Démarrage des travaux de la Pension de Famille de Saint-Laurent de la Salanque le 1^{er} avril 2022.
- Acquisition du terrain à Torreilles le 08 juillet 2022 pour la construction des nouveaux locaux de Tremplin pour l'emploi ainsi que du futur siège de l'association.
- Mise en place du dispositif IML Ukrainien au 1^{er} mai 2022.
- Intégration des nouveaux locaux du Mas Grand.
- Création du centre de formation HPS (Horizon Pyrénées Solidarité) suite à la fusion avec l'association Mireille Bonnet.

2- Le bilan comptable de l'année 2022

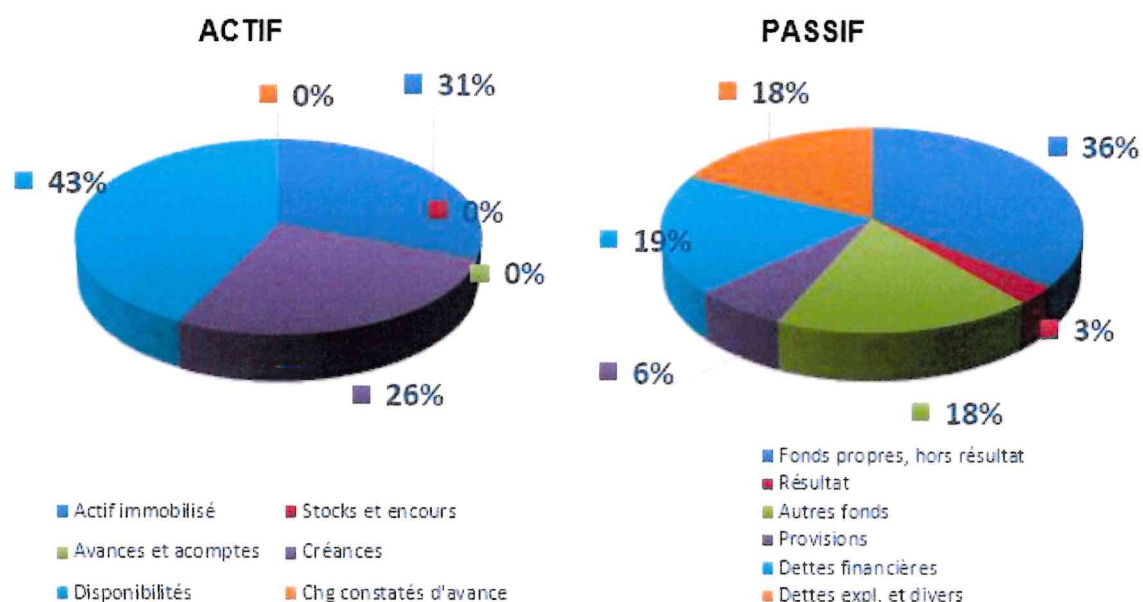
Au 31 décembre 2022, les actifs de notre association s'élèvent à 5.102.878 € et correspondent à :

- Un actif immobilisé net de 1.574.036 €
- Un actif circulant net de 3.528.843 € dont :
 - Avances versées sur commande : 4.386 €
 - Des créances pour 1.341.290 €
 - Des disponibilités pour 2.180.248 €
- Charges constatées d'avance de 2.919 €.

Au 31 décembre 2022, le passif de notre association s'élève à 5.102.878 € et correspond à :

- Des fonds propres pour 1.976.567 € dont un résultat bénéficiaire de 150.970 € contre un résultat bénéficiaire de 167.275 € pour l'exercice précédent.
- Des provisions pour risques et charges et Fonds dédiés de 1.245.947 €
- Des dettes pour un montant de 1.880.362 € dont :
 - 961.792 € de dettes financières
 - 574.671 € de dettes d'exploitation
 - 193.759 € de dettes diverses
 - 150.140 € de Produits constatés d'avance.

Conclusion : les comptes du bilan de l'association présentent une gestion saine d'un point de vue financier puisque la trésorerie est de 2.180.248 € et l'ensemble des dettes est de 1.880.362 €.



3- Le compte de résultat de l'année 2021

Compte de résultat	2022	2021
Produits d'exploitation	6 965 147	5 094 518
- Charges d'exploitations	6 826 464	4 947 049
Résultat d'exploitation	138 683	147 469
Produits financiers	3 178	2 112
- Charges financières	13 329	13 706
Résultat financier	- 10 151	- 11 594
Produits exceptionnels	39 491	33 394
- Charges exceptionnelles	17 051	1 994
Résultat exceptionnel	22 440	31 400
Total des produits	7 007 815	5 130 024
Total des charges	6 856 845	4 962 749
Bénéfice ou Perte (-)	150 970	167 275

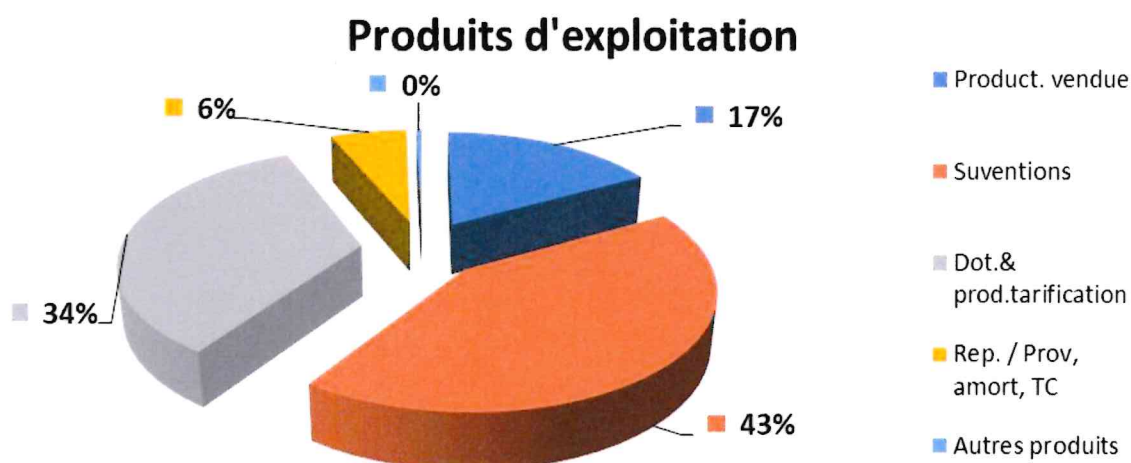
Le résultat d'exploitation correspond à la différence entre les produits et les charges liées à l'exploitation des seuls facteurs de production.

4- Ressources et dépenses

4-1 Ressources

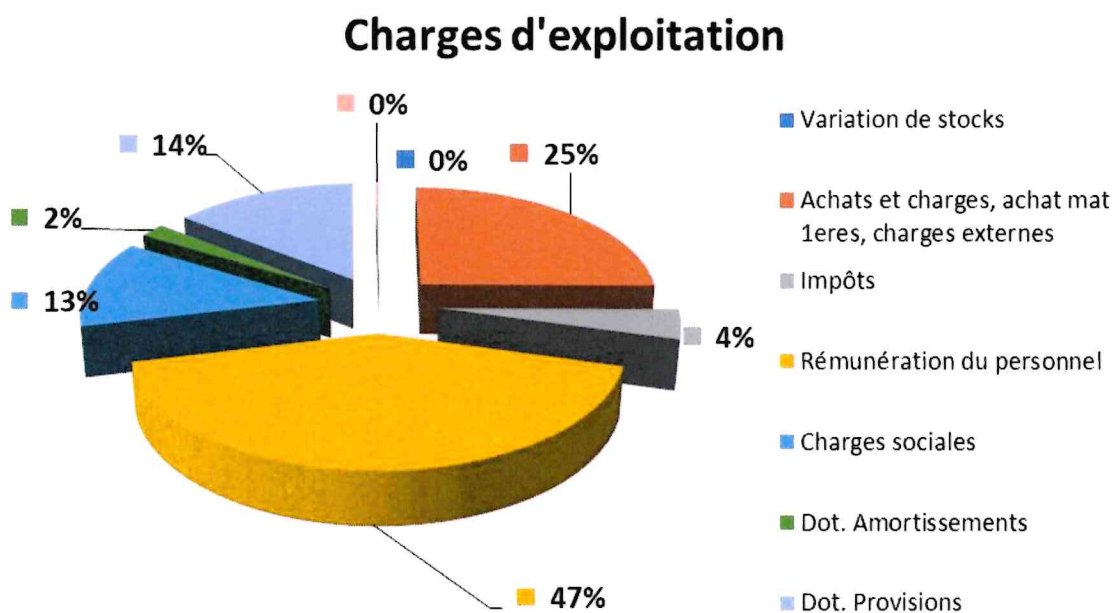
Le tableau ci-dessous présente les ressources nécessaires pour faire face aux dépenses. Nous constatons que les subventions, dotations et produits de tarification représentent les principales sources de revenus de l'association.

Les relations avec nos partenaires financeurs sont fort heureusement excellentes.



4-2 Dépenses

Le tableau ci-dessous donne une bonne vision des dépenses nécessaires au fonctionnement de l'association.



5- Evènements postérieurs à la clôture

- Démarrage des travaux de la Pension de Famille de Vernet-les-Bains le 17 janvier 2023. Les entreprises ont signé pour 10 mois de travaux, soit une entrée effective au 1^{er} janvier 2024.
- Mise en place du nouveau Système d'Information de l'association en partenariat avec la société ADEO. Déploiement de l'outil Microsoft 365 d'ici à la fin de l'été 2023.
- Réponse favorable concernant l'appel à projet FNAVDL en mars 2023 pour les deux prochaines années.

- Lancement du projet DOC i DOUCH qui va permettre la mise en place d'un accès à une douche et à une consultation médicale au plus près des personnes en grande difficulté.
- Transformation de la Maison des Cimes en CHUD (Centre d'Hébergement d'Urgence Diffus).
- Modification des statuts de l'association dans le but d'y inclure les dispositions garantissant la liberté de conscience, le respect du principe de non-discrimination, le fonctionnement démocratique, la transparence de la gestion, l'égal accès des hommes et des femmes et l'accès des jeunes aux instances dirigeantes pour l'obtention de l'agrément JEP (Jeunesse et Éducation Populaire).

6- Perspectives d'avenir

- Participation à l'appel à projet « un chez-soi d'abord » qui consiste à accueillir des patients (sans domicile fixe en très grande précarité) relevant de la psychiatrie (essentiellement pathologies schizophréniques). Pour ce dispositif, il faudra envisager, non pas la mise en logement comme la dernière étape mais l'inverse, soit une entrée dans le logement avant toute autre action. Pour la mise en place de ce service, il y aura la création d'un GCSMS regroupant l'hôpital psychiatrique de Thuir, le groupe SOS et nous-mêmes.
- Modification du lieu d'implantation du futur projet de scierie. En effet, rencontre des Élus de la communauté de communes Agly Fenouillèdes pour une installation sur la commune de Caudiès-de-Fenouillèdes. Le lieu est vraiment idéal, surtout en termes d'accès, avec des caractéristiques intéressantes de développement. Le terrain nous sera mis à disposition et nous pouvons même étudier, avec l'Office 66, une construction de leur part. Ces éléments sécurisent grandement le projet.
- Participation à l'appel à projet « Premières heures en chantier d'insertion ». Le principe est que le travail s'adapte à l'homme et non l'homme qui s'adapte au travail. Ainsi, les personnes les plus précaires pourront accéder à un emploi pendant 6 mois renouvelable une fois, sur la base de 4 heures hebdomadaires. Puis, en fonction des capacités du travailleur, une évolution est possible. Le point fort de l'association Solidarité Pyrénées est de proposer un accompagnement global tout au long du parcours "Premières heures en chantier" en ayant tous les professionnels formés à l'accompagnement.

7- Affectation du résultat :

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 150.970 € en Report à nouveau.

Après affectation du bénéfice de 150.970 €, le compte Report à Nouveau s'élèvera à 866.346 €.

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **Présenté par Monsieur Jean-René PALMADE – Commissaire Aux Comptes**

Le Commissaire Aux Comptes certifie, dans son rapport général, la régularité et la sincérité des comptes annuels 2022.

**RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**
Présenté par Monsieur Jean-René PALMADE – Commissaire Aux Comptes

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire Aux Comptes sur les conventions réglementées intervenues au cours de l'exercice 2022, l'Assemblée approuve ces conventions.

**APPROBATION DES COMPTES ANNUELS 2022 ET AFFECTATION DU RÉSULTAT
QUITUS AUX ADMINISTRATEURS**

Le montant du Report à Nouveau 2021 s'élève à **715 375 euros**

Excédent de l'exercice : **150 970 euros**

Affectation de l'excédent au Report à nouveau : **150 970 euros**

Nouveau montant du report à nouveau 2022 : **866 346 euros.**

L'Assemblée Générale constate que, compte-tenu de cette affectation, les fonds propres de l'association s'élèveront à **1 522 016 euros.**

Après avoir entendu lecture du rapport financier du Trésorier, des comptes annuels de l'exercice 2022 dont le résultat excédentaire est de **150 970 €**, du rapport du Commissaire Aux Comptes sur les comptes annuels, L'Assemblée Générale approuve les comptes, tels qu'ils lui sont présentés et donne quitus aux Administrateurs pour leur gestion durant l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2022 d'un montant de **150 970 €** en report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**RENOUVELLEMENT DES MANDATS DE MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

L'Assemblée Générale approuve les renouvellements des mandats des Administrateurs tous les trois ans :

Madame Cathy BILLES indique qu'elle se représente,
Monsieur François FIGUERAS indique qu'il se représente.
Monsieur Michel MERCADIÉ indique qu'il se représente.
Monsieur Bernard RAYNIERE indique qu'il se représente.
Monsieur Guy ROUQUIÉ indique qu'il se représente.
Monsieur René SAINT-GERMES indique qu'il se représente.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ÉLECTION DE MONSIEUR SAHONET COMME NOUVEL ADMINISTRATEUR

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation exercée par le Conseil d'Administration en cours d'exercice et désigne, en qualité d'Administrateur, et pour une durée de trois ans venant à échéance à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2026, où il sera rééligible, Monsieur André SAHONET.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'Assemblée constate la composition du Conseil d'Administration de Solidarité Pyrénées :

Angèle ALQUIER
Rosette BELTRAN
Michel BONNET
Gilles COSTE
François FIGUERAS
Philippe MAUREIL
Jacques PAGES
Guy ROUQUIÉ
Joseph SOLER

Denis BASSERIE
Cathy BILLES
René BONNEAU
Philippe DE VINZELLES
Pierre GOUSSÉ
Michel MERCADIÉ
Jérôme POURSAT
André SAHONET

Marc BASSET
Daniel BLANCHET
Rolande CIVIL
Jacques DUBOIS
Christine MAILLE-IXART
Frank MUNT
Bernard RAYNIÈRE
René SAINT-GERMES

La parole a été donnée à Madame Toussainte CALABRESE qui, par sa présence, montre tout l'intérêt et l'attachement qu'elle porte à notre association de terrain. Accompagnée de Monsieur Gilles TRILLES (Conseil Départemental) et de Madame BRUNET (ADIL), elle félicite Solidarité Pyrénées de la qualité du service rendu aux populations accueillies, en insistant sur l'étendue du travail et l'implication du personnel de l'association, en soulignant toutefois son inquiétude sur la situation des plus pauvres, ce qui va devenir une difficulté dans l'avenir.

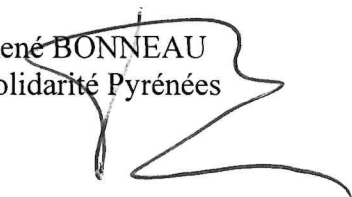
QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'étant posée, l'Assemblée Générale est levée à 16 heures.

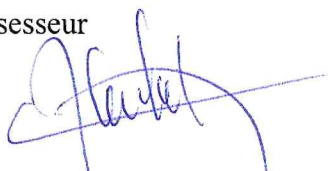
Le Président remercie vivement toutes les personnes présentes à cette Assemblée Générale qui s'est déroulée dans un climat d'écoute, de respect et de tolérance.

Le 1^{er} juin 2023

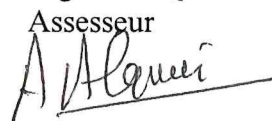
Monsieur René BONNEAU
Président Solidarité Pyrénées



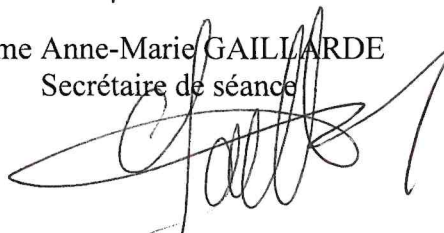
Monsieur Daniel BLANCHET
Assesseur












Madame Angèle ALQUIER
Assesseur

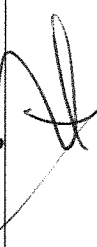











Madame Anne-Marie GAILLARDE
Secrétaire de séance



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Nom et Prénom	Établissement *	Fonction	Tel	Signature
BASSET Jac	SP	Administrateur	-	
BLANCHET Daniel	SP	Administrateur	-	
CORDIER Sophie	SP	DP	-	
LAUZIER Sophie	SP	chefe de service	-	
ROCHARD Robert	SP	comptable	-	
Beltone Roalte	ADP	Administrateur		
de VINZEULES Philipe	Banque Alti immbiliaire	Administrateur		
PONT Céale	SP	chefe de service	-	
FOUANT Dany	SP	Directrice		
BONNEAU René	SP	Président		
RAYNIÈRE Bernard		Administrateur		

Nom et Prénom	Etablissement	Fonction	Tel	Signature
TULLO GILLES	COGG	coordonnateur de projet	06 70 43 43 75	
MANOUSSI PHILIPPE	TABEA DE CAMA SUD OURE PYRENEES	RESORUSNAUR TDC	06 31 28 28 14	
CAVAIGES-ROUX Laurent	SOCIÉTÉ LYRÉE	Directeur	-	
GAILLARDE Aline	S. Pyrénées	Assistante	-	
BRUNGS Ferny	AOIC 66	juste	24 85 22 00 00	
Foussaint Calabrese	CD	elue		
Torreilles Amélie	ADIC 66	stag		
SAINT-GERMES Reni	Solidarité P	Administration		
SAHONET André		Administration	06 7 46 58 25	
FERNANDES Jean René	Arrondissement	CAE		
Alquier Angèle				